



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Union Laïque de MIRIBEL

Le 03 avril 2023, à MIRIBEL, les membres de l'association UNION LAIQUE de MIRIBEL se sont réunis, en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation du Bureau (Responsables des Commissions RH, Finance et Culture & Communication).

Il a été établie une feuille d'appel. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.
25 personnes présentes
12 pouvoirs (1 administrateur peut détenir 2 pouvoirs)
TOTAL DES VOTANTS : 37

L'Assemblée Générale a été présidée par les Responsables de Commission, Josiane BOUVIER, Yves BORDY et Célia CATRY ainsi que la directrice Ludmilla SCHNEIDER.
Mme Célia CATRY a été désignée Secrétaire de Séance.
Mme Josiane BOUVIER, Responsable Commission RH, a été définie comme scrutatrice.

Etaients excusés : Christophe Bonnard, Stéphanie DUBOUCHET, Mairie Miribel, la CCMP.

L'Assemblée a pu valablement délibérer, conformément à ses statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par Ludmilla SCHNEIDER :

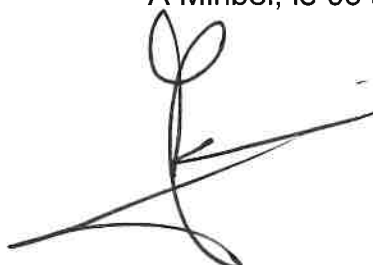
- ✚ Modification des statuts de l'Association / vote,
- ✚ Election de membres au Conseil Collégial / vote

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h45.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale, signé par les Responsables des Commissions et la Secrétaire de séance.

A Miribel, le 03 avril 2023,

Responsable Commission RH
Josiane BOUVIER



Responsable Commission Finance
Yves BORDY



Responsable Commission Culture & Communication
Secrétaire de séance
Célia CATRY

